Madame/Monsieur [Prénom]

[Nom]

(Fonction du chef d’établissement) du

(Nom de l’EPLE)

à [adresse]

à

Madame/Monsieur [Prénom]

[Nom]

[Fonction]

Objet : Lettre de mission coordonnateur de la « lutte contre le harcèlement scolaire » en EPLE

Référence : Lutter contre le harcèlement à l’école, une priorité absolue

NOR : NOR : MENE2403161C, Circulaire du 2-2-2024, MENJSJOP – Dgesco détermine l’organisation de la prévention et de la réponse aux situations de harcèlement »

Plan interministériel présenté le 27 septembre 2023

Madame/Monsieur

Je vous confie la mission de coordonnateur harcèlement au sein du (nom de l’EPLE) (adresse).

# Cette mission s’exerce pour une durée d’un an à renouveler tous les ans par le chef d’établissement, qui est lui-même pilote du programme pHARe au sein de l’EPLE.

# Le coordonnateur reçoit une formation académique à la lutte contre le harcèlement pour lui permettre d’exercer ses missions.

Votre mission consistera à

* **Dans le cadre du traitement et du suivi des situations** :

***Appuyer le chef d’établissement dans ce cadre*** : recueil des courriels, journalisation des faits, suivi des élèves victimes et harceleurs en lien avec l’équipe ressource;

* **Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de prévention du harcèlement :**

***Accompagner le pilote pHARe à* :**

* + **Communiquer** des moyens pour signaler une situation, accueil des nouveaux élèves au cours de l’année, (une information doit leur être donnée comme pour tous les élèves en début d’année)
  + **Coordonner** l’équipe ressource coordination de l’équipe ressource,
  + **Saisir** des actions sur la plateforme ;
  + **Aider** à la formation de tous les personnels avec l’appui de l’équipe ressource, en lien avec l’école académique de formation continue (EAFC) : mise en place d’une formation locale suite à la formation académique (PRAF)
  + **Suivre** les partenariats de l’établissement avec les écoles et collèges du territoire, les collectivités, les forces de sécurité intérieure, les associations agréées, etc. ;
  + **Valoriser** les actions menées par l’établissement : participation au comité d’éducation à la santé, à la citoyenneté et à l’environnement, et au conseil école-collège.

Une indemnité pour mission particulière ou un complément indemnitaire en fonction de la fonction est allouée au coordonnateur pour effectuer cette mission. En fin d’année scolaire, un bilan d’activités sera adressé à Monsieur/Madame le chef d’établissement du (Nom et structure EPLE).

Le (date)

*Cachet et signature Chef d’établissement*